

Allopneus est prêt pour affronter l'hiver.

Les questions que les automobilistes se posent :

L'article 27 de la loi N°2016-1888 du 28 décembre 2016 a codifié un nouvel article L-314-1 dans le code de la route, relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale. Le décret devant définir les périmètres, les véhicules concernés et les obligations d'équipement et dont la mise en œuvre était initialement prévue le 1^{er} juillet n'a pas été signé. Néanmoins, les informations qui ont circulé ont amené les automobilistes à se poser de nombreuses questions.

Les différentes enquêtes réalisées ces dernières années montrent systématiquement que 80% des automobilistes considère que le pneu hiver est une solution indispensable ou efficace pour la mobilité et la sécurité en hiver, que la moitié envisage de s'équiper et que 17% seulement s'équipe réellement, 25% en incluant les pneus 4 Saisons. Si un équipement adapté est une évidence pour les montagnards, il l'est beaucoup moins pour les automobilistes, pourtant bien moins aguerris, qui circulent épisodiquement dans les régions où il y a un risque d'enneigement. Il faut rappeler que tous les pays frontaliers à l'est font obligation d'une manière ou d'une autre, de monter des pneus hiver, même pour les automobilistes de passage.

Sur son site, <https://blog.allopneus.com/2019/10/20-questions-sur-les-pneus-hiver/>, Allopneus répond à ces questions : quel est l'intérêt des pneus hiver, comment le reconnaît-on, quand faut-il les monter, quelles sont les recommandations pour leur utilisation, les pneus 4 Saisons sont ils aussi efficaces, y a t'il une signalisation particulière, peut-on utiliser des chaînes ou des pneus cloutés ?

Anticiper son équipement

Les manufacturiers sont unanimes : les pneus été perdent leur efficacité au dessous de + 7°. On peut aussi se rappeler le slogan « Heure d'hiver = Pneus d'hiver » pour monter ou remonter ses pneus hiver.

Or, avec l'apparition de nouvelles dimensions très spécifiques et avec la généralisation des SUV, le marché du pneu est devenu particulièrement complexe. Allopneus.com encourage les automobilistes à anticiper leur achat, à ne pas risquer d'être confronté à une rupture de stock et à ne pas attendre que de longues files se forment devant les centres de montage pour s'équiper.

Afin de répondre au mieux à toutes les demandes des utilisateurs, Allopneus.com a constitué un stock colossal de 600 000 pneus hiver et 4 Saisons, avec 6000 références de 12 à 23 pouces. Allopneus.com propose également des packs hiver prêts à poser sur jantes tôle ou jantes alu.

Allopneus.com : Leader français de la vente et du montage de pneus

Créée en 2004, Allopneus.com est une société 100% française, dont le siège social est basé à Aix-en-Provence.

Allopneus.com propose le plus large choix de gammes du marché (pneus tourisme, utilitaires, 4x4, motos, quads, agricoles et poids lourds ainsi que jantes alu et jantes tôle). Les accords directs avec l'ensemble des manufacturiers d'envergure mondiale permettent de proposer en permanence des prix très compétitifs.

Allopneus.com offre des solutions de montage pour tous les pneus (6 000 centres de montage de pneus agréés pour les pneus tourisme et un service exclusif de montage à domicile qui couvre aujourd'hui 90 % du parc automobile).

La capacité totale de stockage en propre est d' 1,250 millions de pneus avec près de 30 000 références et la capacité d'expédition quotidienne peut atteindre 50 000 pneus.

En 2018, le site a commercialisé près de 4 millions de pneus (toutes catégories confondues) se positionnant comme la première enseigne de vente de pneus en France. Avec une part de marché de près de 10% sur les produits grand public.

Le site www.allopneus.com reçoit annuellement 30 millions de visites totalisant près de 200 millions de pages vues.

En 2019, le groupe a entamé son internationalisation avec l'ouverture de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Espagne.